



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 15/04/2025

Nombre de conseillers en exercice	16
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	11

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze du mois d'avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, en présentiel sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MAES, 1^{er} Vice-Président.

Date de convocation du conseil communautaire : **07/04/2025**

	Présent	Absent excusé	Absent
Dr Maryse ETZOL		X	
M. Jean-Claude MAES	X		
M. François NAVIS		X	
Mme Francette JACQUES	X		
Mme Géraldine BASTARAUD	X		
M. Edmond LANCLAS		X	
M. Joël TOTO	X		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	X		
M. Kylian ROMAIN	X		
Mme Joselaine GELABALE		X	
M. Guy ACCIPE	X		
M. Jacques MALADIN	X		
Mme Kénia MALADIN-NEBOT		X	
Mme Betty BESRY		X	
M. Salif FABULAS	X		
M. Francky RODOMOND	X		

Secrétaire de séance : Mme Maguy FUMONT-SAMSON

Délibération n°2025-04-19
BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE
APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-14 du code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n°2025-04-11 approuvant les comptes de gestion de la CCMG au titre de l'exercice 2024

Considérant que la présidence de la séance est temporairement assurée par Monsieur Jean-Claude MAES, 1^{er} Vice-Président ;

Considérant que Madame la Présidente a quitté la séance ;

Monsieur Jean-Claude MAES expose :

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Annexe Adduction Eau Potable de la Communauté de Communes de Marie-Galante, établi par la Présidente, fait ressortir les principales masses financières suivantes :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
VUE D'ENSEMBLE					A1
EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	A 287 243,59	G 591 345,84	G-A	304 102,25
	Section d'investissement	B 3 462 070,16	H 2 163 438,73	H-B	-1 298 631,43
+ +					
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 407 574,67 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 625 297,67 (si excédent)		
= =					
		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 749 313,75	Q= G+H+I+J 5 787 656,91	=Q-P	2 038 343,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 1 220 886,62	L 1 634 035,11		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 220 886,62	= K+L 1 634 035,11		
RESULTAT CUMULE		DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E 287 243,59	= G+I+K 998 920,51		711 676,92
	Section d'investissement	= B+D+F 4 682 956,78	= H+J+L 6 422 771,51		1 739 814,73
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F 4 970 200,37	= G+H+I+J+K+L 7 421 692,02		2 451 491,65

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Annexe Adduction Eau Potable est conforme au Compte de Gestion ad hoc.

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à 10 voix pour et 1 abstention (M. Guy ACCIPÉ)

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Annexe Adduction Eau Potable de la Communauté de Communes de Marie-Galante ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme



Dr Maryse ETZOL

Présidente de la CCMG

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en sous-Préfecture le : **23 AVR. 2025**
- L'affichage le

23 AVR. 2025

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr